

Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !



COMPTE-RENDU DE LA 2^{ÈME} RÉUNION NAO 2012

<http://cgt-ford.com>

Vendredi 13 avril 2012

La proposition de la direction pour l'augmentation générale reste à 1% sous le prétexte que l'usine est en sous activité et que Ford fait déjà des efforts en maintenant nos salaires, et bla bla bla... Nous avons trop de fois entendu ces discours mais la réalité est toute autre.

La santé financière de Ford, qui n'hésite pas à profiter de l'argent public, y compris pour payer nos salaires, est excellente. Le bénéfice net de Ford en 2011 ressort à 20,2 milliards de dollars (environ 15,3 milliards d'euros), pour rappel il était de 6,6 milliards de dollars en 2010. Des investissements à 9 chiffres vont être faits en Inde (1 milliard de dollars), au Mexique (1,3 milliard de dollars), en Chine (4,1 milliards de dollars) et ailleurs. Le directeur général, Alan Mullen, a gagné 29,5 millions de dollars en 2011 (en hausse de 11% par rapport à 2010) tandis que Bill Ford, président du groupe, a empoché 14,5 millions de dollars en 2011 !

Nous ne pouvons nous satisfaire d'une telle proposition. Nous avons demandé à la direction de revoir ses positions. En outre, la CGT a demandé une augmentation chiffrée égale pour tous plutôt qu'un pourcentage qui avantage toujours les plus gros salaires.

CDSPA : la direction a un peu mieux détaillé ses intentions en ce qui concerne la classification des CDSPA, titulaires du diplôme TPMS, au coefficient 215. 73 salariés seraient concernés par une augmentation. 68 seraient promus et 5 auraient des mérites.

48 augmentations en juin, 11 en septembre, 5 en octobre, 6 en novembre et 3 en décembre.

A la suite de ces augmentations, 47 de ces salariés passeraient 215. Pour les autres, un plan sur quatre ans serait mis en place afin de les amener au coefficient 215. Donc, la direction ne régulariserait pas 26 collègues au coefficient 215 cette année.

Nous avons rappelé à la direction que l'Inspection du Travail, en réponse au courrier de la CGT datant du 10 février 2012, précise que les salariés titulaires d'un certificat de qualification de catégorie B doivent se voir appliquer le classement d'accueil prévu par les textes qui correspondent au coefficient 215 et il ne s'agit en aucun cas d'un objectif sur plusieurs années.

Nous avons répété à la direction que les conditions d'obtention du coefficient 215 qu'elle propose ne sont pas satisfaisantes et ne respectent pas les textes en vigueur. Pour nous, il ne sera pas question d'accepter une proposition inférieure aux accords de la métallurgie. Nous engagerons toutes les procédures nécessaires afin d'obtenir satisfaction !

Prise en charge par l'employeur de l'entretien des vêtements de travail : la direction propose 0,25€ par jour travaillé aux salariés qui portent ces vêtements de travail. Ce qui représente selon les mois environ 5 € par mois. Nous avons demandé la rétroactivité, comme le suggère l'inspection du travail, au mois de juin 2011, date où la CGT en a fait la demande pour la première fois en question DP.

La prime ou la montre des 25 ans resterait en vigueur. 47 salariés seraient concernés : 35 hommes et 12 femmes.

Pour augmenter notre pouvoir d'achat, un rapport de force est nécessaire !